

**RAPPORT D'ENQUETE TECHNIQUE NOUVELLE
CONCERNANT L'APTITUDE A L'EMPLOI DU PROCEDE
ALKORPLAN A
En France métropolitaine**

Nom et N° de l'affaire : Renouvellement ETN: ALKORPLAN A, F et FA, L et LA en France métropolitaine et en climat tropical – N°50295150

Destination : Étanchéité de toitures par membrane monocouche de PVC-P en France métropolitaine – Pose en adhérence

Demandeur : RENOLIT FRANCE
Roissy-pôle – Le Dôme
5, rue de la Haye
BP 10943
95733 ROISSY CDG Cedex

Nombre de pages : 11 + CCT Procédé Alkorplan A – Mise en œuvre en France métropolitaine édition 30/09/2006.

Le présent rapport annule et remplace le rapport n°779218/5 du 4 avril 2008.

Bagneux, le 21 février 2011

**REDACTEUR : DENIS MARILLIER
DIRECTEUR TECHNIQUE ET METHODES**



1 OBJET

La société RENOLIT a sollicité auprès de DEKRA INSPECTION une enquête d'aptitude à l'emploi du procédé ALKORPLAN A mis en œuvre en France métropolitaine.

La mission de DEKRA INSPECTION est strictement limitée à un avis concernant la solidité du procédé en tant que membrane d'étanchéité de toitures.

Cette enquête ne traite pas des autres fonctions que le revêtement pourra être amené à assurer (thermique, acoustique, sécurité, etc.). Le cas échéant une étude spécifique devra être réalisée.

Cet avis n'est valable que pour les chantiers situés en France métropolitaine et en principauté de Monaco, en climat de plaine et de montagne. Dans le cas particulier de l'usage en climat de montagne (altitude > 900 m), Renolit France assurera une assistance technique spécifique au démarrage du chantier.

2 DESCRIPTION DES PROCÉDES

2.1 PROCÉDE ALKORPLAN A TYPE 35279 / 35179

Membrane en PVC-P associée d'un sous-façage en non tissé polyester de 300 g/m² destinée à être posée en adhérence avec l'utilisation exclusive de la colle ALKORPLUS 81068, sur des toitures inaccessibles ou techniques, sans protection mécanique rapportée (système apparent).

2.2 PROCÉDE ALKORPLAN A TYPE 35078

Membranes en PVC-P associée d'un sous-façage en non tissé polyester de 180 g/m² avec une barrière bitume destinée à être posée en adhérence sur des toitures inaccessibles ou techniques sans protection mécanique rapportée (système apparent).

Cette membrane peut être collée à l'EAC (en respectant certaines conditions – voir § 8) ou au moyen de la colle ALKORPLUS 81068.

3 DOMAINE D'EMPLOI

3.1 SUPPORTS PORTEURS

3.1.1 Maçonnerie

Avec pente = 0 % (NFP 10-103 ; DTU 20.12 ainsi que NFP 84-204.1 – DTU 43.1).

Avec 0 % < pente < 5 % (NFP 84-204.1, DTU 43.1).



3.1.2 Bois et panneaux dérivés du bois

Avec pente > 1% (NFP 84-207, DTU 43.4).

3.1.3 Bac acier

Avec pente > 3% (NFP 84-206 ; DTU 43.3) - selon les recommandations de pose de l'avis technique ou du cahier des charges approuvé de l'isolant thermique.

3.1.4 Dalles de toiture en béton cellulaire autoclavé armé

La mise en œuvre sur ce type de support doit être conforme au cahier du CSTB n°2192 d'octobre 1987 et aux recommandations de l'avis technique ou du cahier des charges approuvé le concernant.

3.1.5 Anciens supports

Tels que définis dans le DTU 43.5. La mise sur support existant devra faire l'objet d'une étude de faisabilité préalable (voir § Prescriptions et recommandations).

REMARQUE

En cas de pente nulle du support, les soudures seront obligatoirement confirmées au PVC liquide ALKORPLAN 81038.

3.2 RATTACHEMENT AU REFERENTIEL TECHNIQUE

3.2.1 Le cahier des clauses techniques ALKORPLAN A édition du 30/09/2006

Les caractéristiques du revêtement d'étanchéité du procédé ALKORPLAN A et sa mise en œuvre sont définies dans un document rédigé par la société RENOLIT, intitulé :

Procédé ALKORPLAN A
Épaisseurs : 1,2 mm, 1,5 mm, 1,8 mm et 2 mm
Mise en œuvre en France métropolitaine
Cahier des clauses techniques
Édition du 30/09/2006

3.2.2 Documents de référence

- Norme NF EN 13956 (P 84-141) : Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques et élastomères – Définitions et caractéristiques ;
- La norme NFP 10-203 (DTU 20.12) pour supports porteurs maçonnés ;
- Les conditions générales d'emploi (cahier du CSTB n° 2192 – octobre 1987) ou avis techniques correspondants, concernant les supports porteurs en béton cellulaire ;
- La norme NFP 84-204 (DTU 43.1) pour supports maçonnés $0 \% \leq \text{pente} \leq 5 \%$;
- La norme NFP 84.206 (DTU 43.3) pour supports porteurs en bac acier ;



- La norme NFP 84.207 (DTU 43.4) ou avis techniques correspondants pour les supports porteurs en bois massif et panneaux dérivés du bois ;
- La norme NFP 84.208 (DTU 43.5) sur la réfection des ouvrages d'étanchéité des toitures-terrasses ou inclinés ;
- Cahier des prescriptions techniques communes minimales pour la conception et la réalisation de toitures avec panneaux isolants non porteurs supports d'étanchéité mis en œuvre sur éléments porteurs en tôles d'acier nervurées dont l'ouverture haute de nervure est supérieure à 70 mm, dans les départements européens (cahier du CSTB n°3537_V2 de janvier 2009) ;
- Guide technique UEAtc pour l'agrément des systèmes d'étanchéité de toiture en PVC (polychlorure de vinyle) non armés, armés et/ou sous facés (cahier CSTB n°3539 de janvier 2006) ;
- Guide technique UEAtc pour l'agrément des systèmes isolants supports d'étanchéité des toitures plates et inclinées (cahier du CSTB n°2662 de juin 1993) ;
- Cahier des prescriptions techniques communes de mise en œuvre des étanchéités de toitures par membranes monocouches synthétiques en PVC-P non compatible avec le bitume faisant l'objet d'un avis technique ou d'un document technique d'application (cahier du CSTB 3502 d'avril 2004) ;
- Règles NV 65, modifiées en 2009 ;
- Résistance au vent des systèmes d'étanchéité de toitures fixés mécaniquement (cahier du CSTB 3563 de juillet 2006) ;
- Résistance au vent des isolants, supports de système d'étanchéité de toitures (cahier du CSTB 3564 de juin 2006) ;
- Guide d'agrément technique européen « Système de feuilles souples d'étanchéité de toitures fixées mécaniquement » n° 006 – Cahier du CSTB 3408 de mai 2002 ;
- Règles professionnelles pour la conception et la réalisation des terrasses et toitures végétalisées (ADIVET / CSFE / UNEP / SNPP – novembre 2007)
- Guide des couvertures en climat de montagne (cahiers du CSTB 2267-1 – septembre 1988) ;
- Guide des toitures terrasse et toitures avec revêtements d'étanchéité en climat de montagne (cahier du CSTB 2267-2 – septembre 1988)
- Supports de systèmes d'étanchéité de toitures dans les départements d'outre-mer (DOM) (cahier 3644 – octobre 2008) ;

4 PRODUITS

REMARQUE 1

Concernant les classements de réaction au feu (caractéristique non visée par la présente enquête), il y aura lieu de se reporter au CCT ALKORPLAN. Par ailleurs, l'entreprise de pose doit communiquer au contrôleur technique et au maître d'œuvre de chaque chantier le PV de réaction au feu de la membrane à poser.

REMARQUE 2

Une membrane d'étanchéité peut s'avérer glissante surtout par temps de pluie, cet aspect n'est pas visé dans la présente enquête.

4.1 MEMBRANE ALKORPLAN A TYPE 35279 / 35179

L'ALKORPLAN A type 35279 / 35179 est une membrane synthétique thermoplastique d'étanchéité à base de PVC-P, associée thermiquement à un non tissé polyester de 300 g/m².

Les caractéristiques physiques sont données dans le CCT ALKORPLAN.



Dimensions des rouleaux :

ÉPAISSEURS (MM)	LONGUEUR (M)	LARGEUR (M)
1,2	15	2,10
1,5	15	2,10

Couleur disponible : gris clair (autres coloris voir Cahier des charges RENOLIT).

Utilisation : partie courante et relevés apparents collés avec la colle ALKORPLUS 81068 sur tous supports sauf supports bitumeux.

4.2 MEMBRANE ALKORPLAN A TYPE 35078

L'ALKORPLAN A type 35078 est une membrane synthétique thermoplastique d'étanchéité à base de PVC-P, associée thermiquement à un non tissé polyester de 180 g/m² possédant une barrière bitume.

Les caractéristiques physiques sont données dans le CCT ALKORPLAN.

Dimensions des rouleaux :

ÉPAISSEURS (MM)	LONGUEUR (M)	LARGEUR (M)
1,2	15	2,10
1,5	15	2,10

Couleur disponible : gris clair (autres coloris voir Cahier des charges RENOLIT)

Utilisation : partie courante et relevés apparents collés à l'EAC sur supports bitumineux.

4.3 MEMBRANE ALKORPLAN F TYPE 35276/35176

Membrane en PVC-P armée d'un tissu polyester de 93 g/m² destinée à réaliser les relevés apparents fixés mécaniquement en tête (dans certains cas, la fixation mécanique en tête du relevé devra être complétée par un collage en plein (avec la colle ALKORPLUS 81040) ou par une fixation linéaire intermédiaire.

Les caractéristiques physiques sont données dans le CCT ALKORPLAN.

Dimensions des rouleaux :

ÉPAISSEURS (MM)	LONGUEUR (M)	LARGEUR (M)
1,2	20	1,60
1,2	25	1,05
1,5	20	1,05
1,5	15	1,60

Couleur disponible : gris clair (autres coloris voir Cahier des charges RENOLIT).



4.4 MEMBRANE ALKORPLAN D TYPE 35171

Membrane en PVC-P non armée destinée à la réalisation des points singuliers (raccords pour ventilation primaire en toiture, raccords aux descentes EP, confection des pièces préfabriquées, etc.). La colle utilisée est la colle ALKORPLUS 81040 en double encollage.

Les caractéristiques physiques sont données dans le CCT ALKORPLAN.

Dimension des rouleaux :

ÉPAISSEURS (MM)	LONGUEUR (M)	LARGEUR (M)
1,5	20	1,05

Couleur disponible : gris clair (autres coloris voir Cahier des charges RENOLIT).

4.5 AUTRES PRODUITS ALKORPLAN ASSOCIES

REMARQUE

Liste non exhaustive. Les autres accessoires utiles pour la mise en œuvre du procédé ALKORPLAN sont décrits dans le CCT ALKORPLAN.

4.5.1 Pare-vapeur en polyéthylène

La mise en œuvre du pare vapeur se fera conformément aux prescriptions du CCT ALKORPLAN (et DTU 43...).

Feuille de polyéthylène de 0,25 mm d'épaisseur.

Pare vapeur proposé par ALKORPLAN : ALKORPLUS 81010/81012

4.5.2 Tôle colaminée

Elle s'utilise pour l'exécution des points particuliers comme en rives et en tête des relevés.

Produit proposé : ALKORPLAN 81170/81171.

4.5.3 Coins préfabriqués

Pièces façonnées et matricées à partir de la membrane ALKORPLAN D (ép. 1,5 mm) et utilisées comme pièces de finition de l'étanchéité des coins.

Produits proposés : ALKORPLAN 81060, ALKORPLAN 81061 et ALKORPLAN 81062.

4.5.4 Colle pour la membrane ALKORPLAN A type 35279/35179/35078

La colle ALKORPLUS 81068 à base de polyuréthane mono-composant est utilisée pour coller la membrane ALKORPLAN A en partie courante et les relevés.



4.5.5 Colle pour la membrane ALKORPLAN F et D

La colle ALKORPLUS 81040 à base de caoutchouc nitrile mono composant est utilisée pour coller les relevés en membrane ALKORPLAN F et les points singuliers en membrane ALKORPLAN D.

5 FABRICATION – CONTROLE

La société RENOLIT fait l'objet d'une certification ISO 9001 gage de constance de la qualité de la fabrication de ses membranes d'étanchéité ALKORPLAN.

Au cours de notre visite de l'unité de fabrication d'Oudenaarde (Belgique), nous avons pu constater que le processus de fabrication faisait l'objet de contrôles internes systématiques et de contrôles externes réalisés par des organismes indépendants.

Nous avons pu constater que la traçabilité des produits était assurée.

6 DOCUMENTS DE PREUVE

- Avis technique n°5/05-1842 : ALKORPLAN L (zones tropicales et cycloniques non visées dans l'avis technique) ;
- Agrément technique européen N°ETA-06/0023 : ALKORPLAN F (type 35276, 1,2 et 1,5 mm) ;
- Document technique d'application n°5/08-2025 – ALKORPLAN F ;
- ATG n°07/1474 valide jusqu'au 04/03/2012 – Système d'étanchéité de toiture PVC ALKORPLAN L (35177) ;
- ATG n°08/1866 valide jusqu'au 13/07/2013 - Système d'étanchéité de toiture PVC ALKORPLAN A (35179/35279) ;
- ATG n°07/1707 valide jusqu'au 04/03/2012 2013 - Système d'étanchéité de toiture PVC ALKORPLAN F (35176/35276) ;
- Certificats du contrôle de production en usine du CSTB n°0679-CPD-0172, n°0679-CPD-0171, n°0679-CPD-0156, n°0679-CPD-0157.

7 REFERENCES

Les membranes monocouches objet du présent rapport ont fait l'objet de nombreuses réalisations ayant donné satisfaction en matière d'étanchéité des toitures.

Dans le cadre de notre enquête sur le procédé, nous avons visité les chantiers :

- Garage automobile SEVP (Saint Quentin - 02100) – ALKORPLAN F (1,2 mm) gris clair– travaux neufs – support TAN – 4000 m2 – février 2009 ;
- Lycée du pays Condé (Condé sur Escaut – 59153) :
 - ALKORPLAN F (1,2 mm) vert cuivre + ALKORDISIGN - travaux neufs – support TAN – 3000 m2 – mai 2008,
 - ALKORPLAN F (1,2 mm) vert cuivre - travaux neufs – support TAN – 7000 m2 – mai 2008,
 - ALKORPLAN L végétalisée - travaux neufs – support TAN – 3000 m2 – mai 2008 ;
- Maison des lycéens Anne Franck (Noeux les mines – 62290):
 - ALKORPLAN A (1,2 mm) gris clair - travaux neufs – support béton – 50 m2 – 2007,
 - ALKORPLAN A (1,2 mm) gris clair - travaux neufs – support bois – 250 m2 – 2007 ;



- Résidence Utrillo (Sannois – 95110) - ALKORPLAN F (1,5 mm) gris clair + ALKORSOLAR tôles MO - travaux neufs – support bois – 700 m2 – février 2010 ;
- Bâtiment industriel traiteur ERISAY réceptions (Gaillon – 27600) - ALKORPLAN F (2 mm) gris clair + ALKORSOLAR panneaux cristallins - travaux neufs – support TAN – 4700 m2 – février 2010 ;
- Collège Georges Amboise (Gaillon – 27600) - ALKORPLAN F (1,2 mm) gris clair – rénovation bac sec – 2000 m2 – janvier 2010 ;
- Maison individuelle (Angers – 49100) – ALKORPLAN A – travaux neufs – support bois ;
- Maison individuelle (Tierce – 49125) – ALKORPLAN L sous gravillons – travaux neufs – support TAN – 2010 ;
- Siège administratif CESBRON (Saint Sylvain d’Anjou – 49480) - ALKORPLAN F gris clair – travaux neufs – supports béton et TAN – 2010 ;
- Collège (Lormont – 33310) - ALKORPLAN F gris clair – travaux neufs – support TAN - 6000 m2 –2003 ;
- Maison individuelle (Latresne – 33360) - ALKORPLAN L sous gravillons – travaux neufs – support béton - 250 m2 –2007
- Maison individuelle (Latresne – 33360) - ALKORPLAN F – travaux neufs – support béton - 250 m2 – 2007
- Maison des jardiniers des quais de Bordeaux (Bordeaux – 33000) - ALKORPLAN F – travaux neufs – support TAN - 600 m2 – 2010 ;
- Bâtiment industriel négoce de vins (Fargues – 33210) - ALKORPLAN F – rénovation sur bac aluminium - 10000 m2 – 2007/2009.
- Piscine de Colomiers (Toulouse - 31) – ALKORPLAN A (travaux neufs, 2001 - 4000 m2).
- Centre commercial Euralille (Lille – 59) – ALKORPLAN F (1,5 mm) – rénovation sur bac acier avec conservation de l’ancienne étanchéité bitume – 36000 m2 – 2000 ;
- Faculté d’odontologie (Lille – 59) – ALKORPLAN A collé sur support béton et ALKORPLAN F sur couverture zinc comblée avec isolant PSE (deux couches croisées) en rénovation – 2500 m2 – 2004 ;
- Salle de spectacles et d’exposition Gayant (Douai – 59500) – ALKORPLAN F en rénovation et en travaux neufs sur une extension – support TAN – 25000 m2 – 2008.

8 RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

La mise en œuvre des membranes d’étanchéité monocouches en PVC-P objet du présent rapport doit tenir compte du Cahier des Clauses Techniques ALKORPLAN A – Mise en œuvre en France métropolitaine, édition du 30/09/2006.

Une attention particulière doit être accordée au respect des conditions suivantes :

- Les supports ainsi que les différents composants du complexe d’étanchéité (ex : pare-vapeur, isolant thermique, membrane d’étanchéité, etc.) doivent être sains, propres et secs au moment de la réalisation de l’étanchéité.
- En cas de réfection de l’étanchéité de toitures existantes, une étude de diagnostic préalable devra être réalisée et conclure favorablement à la compatibilité avec le procédé ALKORPLAN A (exemples : compatibilité du mode de pose avec le support existant, portance du support y compris le cas échéant des éléments de charpente, compte tenu des charges supplémentaires à prendre en compte, test de tenue des fixations ou de pelage de la colle, hauteur des relevés tenant compte de l’épaisseur de l’isolant thermique à mettre en œuvre, etc.).



- L'isolant thermique doit être compatible avec les différentes réglementations (hors mission de DEKRA INSPECTION – voir § 1 Objet).
- La pose des panneaux isolants doit respecter les recommandations de leur avis technique ou de leur document technique d'application.
- La classe de compressibilité de l'isolant thermique (B, C ou D selon les recommandations UEAtc) doit être arrêtée en fonction de l'usage envisagé de la toiture terrasse.
- La membrane ALKORPLAN A type 35078 peut être collée à l'EAC. Notre avis concerne soit l'application d'EAC de 2 kg/m² soit l'application sur une couche d'EAC déjà mise en œuvre mais encore suffisamment chaude ou ramollie par ressuage à la flamme. Cette dernière solution est à préférer en présence d'un isolant thermique de type FOAMGLAS. Par ailleurs, les bâtiments présentant des particularités (bâtiments de grande hauteur, coupes, éléments sphériques ou en courbe de faible rayon), ainsi que les cas de réfection de toitures existantes, doivent faire l'objet d'une étude préalable de faisabilité à laquelle il est recommandé d'associer l'assistance technique de RENOLIT.
- En cas de pluie menaçante lors de la mise en œuvre, la fermeture de l'étanchéité doit intéresser non seulement l'isolant, mais aussi l'interface support / barrière pare vapeur.
- Sur perlite fibrée, mettre en œuvre un dispositif antipoussière soit sous forme d'un VV 100 g/m² soit toute autre méthode de mise en œuvre permettant de s'assurer que la soudure des recouvrements n'est pas affectée par des poussières éventuellement apportées par les panneaux isolants.
- Le procédé de jonction par la soudure au solvant nécessite une assistance technique de la société RENOLIT. Par ailleurs, ce type de soudure est limité aux cas qui ne peuvent être traités par soudure à l'air chaud.
- Les supports maçonnés de type C et D (cf. NFP 10-203, DTU 20.12) sans dalle de compression coulée en œuvre sont exclus par la présente enquête.
- Pour les planchers de type C ou D réalisés avec une dalle de compression coulée en œuvre une étude préalable de faisabilité doit conclure favorablement à l'application du système ALKORPLAN A, compte tenu de la tendance à la fissuration de la dalle de compression sur les appuis intermédiaires (l'étude en question doit se prononcer sur l'organisation de l'étanchéité au voisinage des appuis intermédiaires).

REMARQUE

Concernant la fissuration de la dalle de compression sur les appuis intermédiaires, il y aura lieu de se référer au CPT planchers – titre III – Dalles alvéolées art. 109.2).

- Le calcul de la densité de colle pour fixer l'ALKORPLAN A se fait en référence au référentiel en vigueur et notamment aux règles NV 65 modifiées en 2009. Pour les cas particuliers (qui diffèrent de la démarche simplifiée), RENOLIT France doit porter assistance technique pour déterminer la densité de collage à appliquer à l'ouvrage en question.
- Le calcul de la densité de fixation ou de colle pour fixer l'isolant comme supports de systèmes d'étanchéité de toiture se fait en référence au référentiel en vigueur et



notamment le cahier n°3564 de juin 2006, au règles NV 65 modifiées en 2009 et à l'avis technique de l'isolant en question. Pour les cas particuliers (qui diffèrent de la démarche simplifiée), RENOLIT France doit porter assistance technique pour déterminer la densité de fixation à appliquer à l'ouvrage en question.

- La réalisation du procédé sur toitures terrasses à pente nulle nécessite le respect simultané des conditions suivantes :
 - o Les pièces contractuelles du marché doivent imposer un entretien périodique d'enlèvement des dépôts de boue.
 - o La création de terrasses à pente nulle suppose l'acceptation implicite de retentions locales d'eau dues aux inévitables irrégularités du support et ceci quelle que soit la membrane d'étanchéité.
 - o La mise en œuvre de l'étanchéité doit faire l'objet d'un Plan d'Assurance Qualité à transmettre au maître d'œuvre.
- La finition employant la membrane ALKORPLAN F WW destinée à être thermosoudée en périphérie et soudée en partie courante sur la membrane ALKORPLAN (cette dernière servant à l'étanchéité) en vue de créer un cheminement de circulation ne participe pas au clos et couvert et n'est donc pas visée par le présent rapport d'enquête.
- La société RENOLIT doit porter assistance technique sur simple demande de tout applicateur du procédé objet de la présente enquête technique.
- Les entreprises de pose doivent employer du personnel agréé et formé par le fabricant à la mise en œuvre de la membrane ALKORPLAN A. Le Plan d'Assurance Qualité de chaque chantier concerné par le procédé objet du présent rapport doit prévoir la remise obligatoire au maître d'œuvre des certificats nominatifs de formation des poseurs à la soudure des feuilles PVC. Le P.A.Q. doit être établi par l'entreprise de pose et communiqué au maître d'œuvre avant le démarrage des travaux d'étanchéité.
- Dans le cadre de son obligation d'autocontrôle, l'entreprise de pose doit préciser au P.A.Q. la procédure de contrôle des soudures (fréquence, personnes habilitées, fiches d'autocontrôle à renseigner, etc.).

9 CONCLUSION

L'examen du Cahier des Clauses Techniques ALKORPLAN A – Mise en œuvre en France métropolitaine, édition du 30/09/2006, les éléments d'informations fournis par la société RENOLIT, la visite de l'unité de fabrication en Belgique, et celles d'un certain nombre de réalisations nous permettent de conclure que la solidité du procédé peut être assurée moyennant la prise en compte des recommandations de la présente enquête.

10 AVIS DE DEKRA INSPECTION

DEKRA INSPECTION émet un avis favorable concernant l'emploi du procédé objet de la présente enquête conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques ALKORPLAN A – Mise en œuvre en France métropolitaine, édition du 30/09/2007, dans les limites arrêtées par le présent rapport (voir § 1, 8 et 9).

Cette appréciation est valable jusqu'au 01/01/2012.

En absence d'anomalie signalée par RENOLIT, elle est tacitement reconductible tous les ans pour une durée totale de trois ans expirant le 01/01/2014.



Cette reconduction est assujettie à la spécificité suivante : un point annuel sera fait avec RENOLIT et DEKRA INSPECTION pour échanger sur les différents points listés ci-dessous.

Le présent avis reste valable pour autant :

- Qu'un document technique d'application couvrant les domaines d'emploi envisagés par la présente enquête ne soit obtenu avant la date du 01/01/2014.
- Que le procédé ne soit pas identifié comme générateur de désordres.
- Que tout désordre soit porté à la connaissance de DEKRA INSPECTION.
- Qu'aucune modification de la réglementation en vigueur ne s'oppose à l'emploi d'un procédé tel que défini dans le Cahier des Clauses Techniques ALKORPLAN A – Mise en œuvre en France métropolitaine , édition du 30/09/2006.
- Qu'aucune modification ne soit apportée au produit par rapport au dossier soumis à l'appréciation de DEKRA INSPECTION.

